

Cfdt:

france•tv



SOMMAIRE :

- Arbitrages d'été P.1
- Actualités CFDT P.2
- La Cfdt Journalistes P.3
- Adhérer P.4

Vous souhaitez
nous poser
des questions ?

Appelez la CFDT :

01 56 22 88 21



Les arbitrages d'été

Le Gouvernement a rendu des arbitrages cet été qui présentent toutes les caractéristiques **d'une approche purement financière.**

En mettant en avant les 400 millions d'économies à réaliser sur la mandature sans toucher au mode de financement (redevance et producteurs), il enclenche une période malheureusement sombre pour les professionnels du secteur.

160 Millions de baisse de dotation publique, 150 Millions à réorienter vers le développement numérique et 100 millions d'économies sur les charges, voilà un programme qui va en doucher plus d'un.

Le triplement de la diffusion sur France 3, en affirmant son carac-

tère régional pourrait apparaître positif si **les moyens pour le faire étaient précisés** et s'il ne s'agissait pas uniquement de rediffusions croisées ou d'émissions de bric et de broc.

Le passage en diffusion web de France4 et FranceO, arbitré malgré les avis des partenaires sociaux et des élus concernés ne peut constituer un projet positif pour les publics jeunes et le développement de la diversité à l'antenne.

La CFDT appelle donc la Direction à présenter rapidement **un projet mobilisateur pour les années prochaines**, développant les compétences des salarié(e)s au service d'un audiovisuel public de qualité. L'exercice ne peut être qu'un coup de rabet financier, gage de démobi-

lisation et de difficultés quotidiennes.

Il convient également de redonner aux équipes **la fierté de leurs métiers**, et aux cadres la responsabilité managériale positive d'accompagner les salarié(e)s face aux nombreux défis qui s'annoncent.

La CFDT combattra la réduction des effectifs et sera vigilante sur la qualité des conditions de travail des collaborateurs et managers. Le risque est trop important dans ces périodes de réforme que la réalité du quotidien soit négligée pour pouvoir produire de bons ratios à la Direction générale et à la tutelle au détriment de l'équilibre et de la santé des salarié(e)s.

LA CFDT
C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS..



Cliquez sur  J'aime pour rejoindre la communauté



1er :

La CFDT,
1ère organisation
syndicale

Depuis Mars 2017 et la mesure de la représentativité des organisations syndicales hors fonction publique, la CFDT est la première organisation syndicale en France avec 26,37% des voix .

- La CFDT de France Télévisions a validé cet été une réforme du volet salarial de l'accord d'entreprise. Les mesures individuelles seront plus nombreuses (33% des salariés) et fréquentes (tous les 3 ans) et leur minimum sera désormais plafonné.
- Les journalistes bénéficieront aussi du dispositif de révision automatique tous les 5 ans avec examen à partir de la 3ème année (au lieu de 4ème).
- Les comités locaux des salaires bénéficieront de davantage d'informations pour apprécier la situation des salariés qui le souhaitent. L'examen est dorénavant ouvert aussi aux bénéficiaires de mesures qui les estiment trop faibles.
- Des mesures transitoires pour 2018 sont mises en place pour ne pas pénaliser les droits nés en 2018.
- Enfin, la CFDT a refusé de signer l'accord annuel sur les salaires qui plafonnait l'enveloppe disponible à 1,4%.

Elections des CSE 2018

L'élection pour les comités sociaux et économiques de France Télévisions se déroulera du 28 septembre au 04 Octobre pour le 1er tour. Ce scrutin se fera selon des modalités électroniques et les opérations s'étaleront sur une semaine. Vous pourrez voter de votre ordinateur ou smartphone.

Contrairement à ce que souhaitait la CFDT, il n'y aura qu'un CSE centralisé pour les régions de France 3.

C'est en fonction des résultats du 1er tour titulaires que se déterminera la nouvelle représentativité au sein de l'entreprise. Celle-ci permet de désigner les organisations syndicales qui pourront négocier les futurs accords d'entreprise au sein de FTV.

Dans le contexte particulier de réforme de l'audiovisuel public, la CFDT s'engage à représenter tous les salariés, quelle que soient leur catégorie (Cadres ou non Cadres) et leur profession (Techniciens, Administratifs et Journalistes).

Toute la CFDT est sensibilisée pour défendre un audiovisuel public de qualité, négocié avec les représentants du personnel. Avec vous, elle mobilisera toutes ses structures, à France Télévisions et en dehors, pour peser sur les futures décisions du parlement et du gouvernement.



LA CFDT, c'est aussi des journalistes !

A la CFDT, les journalistes sont adhérents à un syndicat ouvert à tous mais à l'écoute des problématiques qui peuvent être spécifiques aux uns et aux autres.

Ainsi, des journalistes adhérents à la CFDT ont constitué un groupe de travail, toutes entreprises de presse confondues, se consacrant aux pratiques professionnelles, à la déontologie, ou encore à l'emploi des journalistes.

[En savoir plus...](#)

Etre journaliste À France Télévisions, c'est travailler pour la rédaction nationale, en région, en locale ou en bureau excentré, ou en Outre-Mer. C'est travailler sur le terrain mais aussi en desk, c'est faire de l'actu ou du magazine, du direct, du reportage, du web.

Une profession aux visages multiples, mais tous ont des points communs :

Une volonté de produire de l'information qui soit indépendante, pluraliste, pertinente, vérifiée, et exposée à sa juste valeur

Un souhait d'assurer la présence de l'information de France Télévisions sur tous les supports, afin de suivre l'évolution des pratiques des téléspectateurs, tout en garantissant la qualité de l'information

Un respect de la déontologie que la profession s'est imposée.

L'éthique professionnelle et le travail pour le service public audiovisuel leur

donnent une responsabilité majeure dans la constitution d'une opinion publique.

Les journalistes de FTV en sont conscients et revendiquent les moyens leur permettant d'être à la hauteur de cette responsabilité.

La CFDT à France Télévisions défend un syndicalisme confédéral, ni catégoriel, ni corporatiste. Les journalistes sont des acteurs sociaux aux responsabilités importantes mais qui ne sauraient vivre en vase clos sans vision sociétale d'ensemble. Ils travaillent aux côtés des autres personnels de l'entreprise et en interaction avec eux.

Ce qui est spécifique aux journalistes, c'est leur responsabilité et leur code de déontologie, qui justifient leur statut. Mais leurs conditions de travail, leur rémunération, l'évolution de leur métier ne sauraient être traitées comme des « chasses gardées », des exceptions.

C'est pourquoi les journalistes conscients de travailler dans la même entreprise que leurs collègues PTA rejoignent la CFDT : ce qui leur importe, c'est l'entreprise, son avenir et celui de ses salariés, et la mission de service public, au-delà de l'information, de France Télévisions.

C'est pourquoi la CFDT a souhaité que les règles en matière de progression salariale individuelle soient les mêmes pour les journalistes que pour les PTA.

C'est pourquoi, lors des élections professionnelles, la CFDT défend l'existence d'un collège cadre élargi, composé de personnels encadrants, de journalistes, et de PTA.

C'est pourquoi la CFDT ne craint pas l'ouverture du chantier sur l'évolution des métiers, y compris celui sur les passerelles entre les métiers techniques et administratifs, et le métier de journaliste. **La CFDT veillera à ce que la qualité de l'information et donc les compétences de ceux qui la délivrent, les journalistes, soient au cœur des débats.**

Enquête Climat Social de la CFDT FTV, c'est ici :

<http://www.sphinxonline.net/enquetes3c/FranceTelevision/questionnaire.htm>

PASSEZ A L'ORANGE !





France Télévisions

7 Esplanade Henri de France

75907 Paris cedex 15

Messagerie : CFDTGroupe@francetv.fr

Pour obtenir les coordonnées de votre

délégué-e syndical-e CFDT, appelez le :

01 56 22 38 67

Facebook : 

Blog : <http://cfdt-ftv.fr/>

Les délégués syndicaux centraux :

Nancy Gressier

José Lamude

Elisabeth Point

Yvonne Roehrig

Laurence Sarrasin



Suivez-nous sur Twitter

PASSEZ A L'ORANGE !



Etre adhérent(e), pourquoi ?

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET :

de bénéficier d'une information, d'un soutien individuel tant sur le plan professionnel que juridique dans le cadre des règles définies par la CNAS* CFDT,
- d'être informé sur vos droits, sur l'actualité sociale de votre région, de votre branche professionnelle...

Les adhérents peuvent bénéficier du nouveau service téléphonique "RÉPONSE À LA CARTE". accompagnement personnalisé sur l'ensemble du territoire. Par exemple :

Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel ?
• Un doute sur vos conditions de travail ?

ETRE ADHÉRENT À LA CFDT PERMET

D'ÊTRE ACTEUR DE LA VIE CFDT :

- en participant aux débats et aux actions proposées par l'organisation,
- en représentant la CFDT au sein de votre entreprise ou en étant candidat aux élections représentatives du personnel.

Ce service permet un accompagnement personnalisé sur l'ensemble du territoire. Par exemple :

- Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel?
- Un doute sur vos conditions de travail?
- Un besoin d'information sur la formation professionnelle ?
- Une interrogation sur votre passage à la retraite ou sur le chômage ?
- Un problème plus personnel de mobilité ou de logement ?

- 66 % de crédit d'impôt

[Bulletin d'adhésion ici !](#)



- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !